

## Règlement des retours

valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020

Chère cliente, cher client

Après la modification de notre règlement sur les retours nous vous communiquons volontiers un guide indicateur pour les cas de retours de produits de Romulsin.

### Cas particuliers

#### Produits avec remboursement à 100 %

- Produits commandés par erreur (retour dans un délai de 30 jours)
- Produits incorrectement livrés \*
- Produits défectueux \*
- Produits possédant des défauts de qualité\*

#### Produits avec remboursement à 50 %

- Produits possédant un délai de péremption de 12 à 36 mois

#### Produits avec remboursement à 30 %

- Produits possédant un délai de péremption de 6 à 12 mois

#### Produits avec remboursement à 20 %

- Produits possédant un délai de péremption jusqu'à 6 mois

#### Produits non remboursés mais avec prise en charge des coûts d'élimination

- Produits périmés

### Généralités

Les frais de port pour l'expédition de produits couverts par la politique de retour sont à la charge de Diacosa SA.

Frais de transport de retour et frais de traitement (SFr.20.00 par crédit [horsTVA]) des produits vendus sous les dispositions en matière de retour sont à la charge du client (sauf ces du rubrique «Cas particuliers» avec \* produits marqués).

Dans le cadre de la réduction réciproque des coûts, nous espérons le moins possible de retours. Recevez nos meilleurs remerciements pour l'agréable collaboration.



Peter Ryser, Directeur

